



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RIVAGES DE FRANCE - 27 SEPTEMBRE 2016 LA HALLE AUX SUCRES – SALLE DU BELVEDERE – DUNKERQUE (17h-19h)

Pour la préservation et la gestion des sites naturels littoraux et lacustres

La Communauté urbaine de Dunkerque accueille le 27 septembre 2016 l'Assemblée Générale de Rivages de France, en prélude des ateliers du Conservatoire du littoral (28 et 29 septembre) à la halle aux sucres de Dunkerque. Ce temps fort annuel est l'occasion de rassembler les membres de l'association, élus municipaux, conseillers départementaux et régionaux, responsables associatifs et d'établissements publics, représentants des gardes du littoral pour débattre de la préservation et la gestion des sites naturels littoraux et lacustres.

Cette année, la rencontre permettra de présenter le nouvel élan pris par l'association avec un engagement clairement réaffirmé : « **gestionnaires fédérés, littoral préservé !** », en se dotant d'un nouvel outil : **une charte identitaire, d'intentions, et éditoriale**. La Charte de l'association est un outil ressource, opérationnel, qui présente toute l'information sur son positionnement, fonctionnement, intentions et actions, les clés de compréhension de ses orientations stratégiques et créatives ainsi que les normes et procédures pour booster l'efficacité de sa communication... le tout au service des gestionnaires français d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés, en métropole et outre-mer.

Cet outil est issu d'une réflexion menée par un groupe de travail rassemblant élus, techniciens et gardes du littoral, qui, au premier semestre 2016, a phosphoré sur l'avenir souhaité et mobilisateur pour l'association en plein renouveau. La charte a réellement impulsé une nouvelle dynamique et porte les ambitions en termes d'organisation renforcée, de proximité optimisée, de portage politique de grands sujets afférents à la gestion des sites préservés, d'animation et de développement de notre réseau national par une offre accrue de services aux adhérents.

Depuis 1990, l'association **RIVAGES DE FRANCE** fédère, représente, anime et valorise un réseau national (métropole et outre-mer) de gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés, aux côtés du Conservatoire du Littoral. Elle se positionne résolument en interlocuteur des pouvoirs publics et en promoteur naturel de la préservation et de la gestion durable d'espaces exceptionnels...

C'est un véritable réseau de 160 structures de gestion déployées et engagées sur toutes les façades du littoral (métropole et outre-mer) et les lacs, gestionnaires des terrains du Conservatoire du littoral, des sites départementaux, communaux et d'associations....

Rivages de France, un lieu d'échanges, une source d'informations, véritable porte voix pour valoriser et faire connaître les initiatives et expériences menées par les gestionnaires et partenaires.